

N/REF : 5/03/2026 16H45 C:024233 I:35380
V/REF : 36309 / 20519
V/Email reçu le Jeudi 05/03/2026 a 16H45

0459-SDC 'Porte sud'
C/O SAGE'S
34 AVENUE GRUGLIASCO
38130 ECHIROLLES CEDEX

SELON DEVIS N° 6020036

V/REF.IMM. 0459

IMMEUBLE : PORTES SUD (Cop)
26/28, RUE DU 8 MAI 1945
2, ALLEE EUGENE SUE
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 27 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 26 AV 8 MAI 1945 ECHIROLLES

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N° 6020036 DU 27/02/2026 D UN MONTANT DE
495,00 EUROS

Donneur d'ordre : Mme I. CERONI

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

MISE EN PLACE DU MATERIEL
CURAGE DU RESEAU EU
EXTRATION DES GRAISSES DU COLLECTEUR
CONTROLE DU RESULTAT

LE 30/03/2026 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
POMPAGE NETTOYAGE HYDRAULIQUE DU REGARD EXTÉRIEUR
CURAGE HYDRAULIQUE DU RÉSEAU EAUX USÉES DU REGARD EXTÉRIEUR JUSQU'AU
COLLECTEUR EXTRACTION DE GRAISSE SUR 15 M
POMPAGE ET NETTOYAGE DU REGARD ET ENLEVEMENT DE 200 L DE MATIERES
GRAISSEUSES CONTRÔLE DE L'ÉCOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AB AB Email envoyé le 31/03/26 a 09H35 Mme I. CERONI
AB AB Email envoyé le 31/03/26 a 09H35 Mme I. CERONI
AH LCOMPTER Email envoyé le 30/03/26 a 18H42 Mme I. CERONI
FF TT Email envoyé le 27/02/26 a 08H57 Mme I. CERONI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Prix global et forfaitaire	450,00	450,00
	TOTAL H.T.		450,00
	T.V.A. a 10,00%		45,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		495,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN